

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14 septembre 2011

Liaison ferroviaire Roissy-Picardie

Le comité de pilotage lance les études et la concertation en vue de l'enquête d'utilité publique

Le comité de pilotage du projet de la liaison ferroviaire Roissy-Picardie s'est tenu ce jour, 14 septembre 2011, au ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement. Les représentants de l'Etat, des Régions Picardie et Ile-de-France et de Réseau Ferré de France (RFF), co-financeurs de la phase d'études préalables à l'enquête d'utilité publique, réunis autour du président du comité M. Benoît Weymuller (Conseil général de l'environnement et du développement durable - CGEDD), ont à cette occasion annoncé le démarrage effectif des études et de la concertation, en vue de la préparation d'ici 2014 du dossier de l'enquête d'utilité publique.

Suite au débat public qui s'est déroulé du 15 avril au 31 juillet 2010 (2 300 participants, 800 avis, 367 questions et 53 cahiers d'acteurs), le Conseil d'Administration de Réseau Ferré de France a décidé le 25 novembre 2010 la poursuite des études et de la concertation relatives au projet de liaison ferroviaire Roissy-Picardie. Ainsi, durant le premier semestre de l'année 2011, Réseau Ferré de France a travaillé à l'élaboration du dispositif d'études, d'information et de concertation, au choix des cabinets d'études et au calendrier du projet.

Un projet construit de manière progressive et concertée

Le projet de liaison ferroviaire Roissy-Picardie, porté par Réseau Ferré de France, entre donc aujourd'hui dans une phase nouvelle. Cette étape de conception du projet, vise précisément :

- dans un premier temps (2011-2012), à arrêter le programme fonctionnel de l'opération (quels services, quelles dessertes), à définir une zone de passage pour la ligne nouvelle de jonction entre l'axe Paris-Creil et la ligne à grande vitesse (LGV) d'interconnexion, ainsi que la nature des aménagements nécessaires sur le réseau existant entre Creil et la ligne nouvelle ;
- dans un second temps (2012-2014), à définir un tracé pour la ligne nouvelle et préciser les caractéristiques des aménagements sur le réseau existant, puis produire le dossier qui sera présenté lors de l'enquête publique.

Pour ce faire, deux processus indissociables vont se dérouler : les études qui débutent dès à présent et la concertation avec les publics concernés, qui démarrera à partir de la mi-novembre 2011. Le principe retenu est de mener les études et la concertation en même temps : les études alimentent ainsi la concertation et la concertation nourrit les études. Ce processus permet au final d'enrichir le projet au bénéfice des futurs usagers et des habitants.

CONTACTS PRESSE

Direction régionale Nord Pas de Calais – Picardie
Jean-Yves Dareaud – Responsable communication
Tél. : 03 20 12 45 27
Mail : jean-yves.dareaud@rff.fr

Direction régionale Nord Pas de Calais – Picardie
Pierre-Yves Biet – chef de mission Roissy-Picardie
Tél. : 03 20 12 32 89
Mail : pierre-yves.biet@rff.fr

Les études porteront notamment sur :

- la conception technico-environnementale de l'infrastructure, confiée au groupement de bureaux d'études INGEROP-ARCADIS ;
- la consistance (niveaux de services, horaires, modalités d'exploitation...) des futurs services ferroviaires en coordination avec les services existants (TER, TET-Intercités, RER, fret), confiée à INGEROP ;
- les prévisions de trafic et les enjeux pour l'aménagement du territoire, confiées à STRATEC (avec EUROTRANS, sous-traitant pour le volet de prospective territoriale) ;
- ainsi que l'évaluation socio-économique et le bilan carbone du projet, confiés à SYSTRA (avec ICARE, sous-traitant sur le volet bilan carbone).

Une concertation ouverte à tous les publics concernés

Le comité de pilotage a approuvé les principes de la concertation qui vise à parvenir à un projet qui réponde au mieux aux besoins et attentes des usagers et habitants :

- une concertation régionalisée organisée en Ile-de-France pour la définition de la ligne nouvelle et de ses raccordements et en Picardie pour les aménagements sur le réseau existant ;
- une concertation de proximité, en mettant en place des groupes de travail thématiques (insertion de l'infrastructure, services de transport, intermodalité) avec les élus, responsables économiques et associatifs, et des réunions publiques avec les habitants ;
- une concertation sur les enjeux agricoles à l'échelle des projets Roissy-Picardie et du Barreau de Gonesse pour rechercher une limitation des effets de ces projets.

Gage d'une volonté de mener une concertation ouverte et transparente, Réseau Ferré de France a saisi la Commission nationale du débat public (CNDP), qui a nommé Mme Danièle Rousseau garante de la concertation.

Le projet de la liaison Roissy - Picardie

Le projet de liaison ferroviaire Roissy-Picardie consiste d'une part en la création, dans le Val d'Oise, au Nord de Roissy, d'une ligne nouvelle reliant la LGV d'interconnexion à la ligne conventionnelle Amiens-Creil-Paris, d'autre part en la réalisation d'aménagements en vue d'accroître la capacité entre Creil et la ligne nouvelle et dans les gares d'Aéroport Charles-de-Gaulle 2 TGV, Creil et Amiens. L'investissement est évalué entre 255 et 340 M€ suivant le choix d'implantation de la ligne nouvelle. Ses principaux objectifs sont :

- raccorder une large partie de la Picardie au réseau à grande vitesse, facilitant les relations avec le reste du territoire national, facteur de développement du transport ferroviaire à longue distance ;
- augmenter la capacité du réseau à grande vitesse grâce au maillage créé ;
- améliorer les déplacements quotidiens vers Roissy, développer l'intermodalité air-fer sur le pôle multimodal et renforcer son attractivité.

Pour cela, il prévoit la mise en place de relations TGV entre Amiens, Creil, Roissy et au-delà, vers les grandes capitales régionales, ainsi que des services de trains régionaux entre Creil et la gare Aéroport CDG-TGV, avec des arrêts dans des gares du parcours dans l'Oise et le Val-d'Oise.

Projet de Barreau de Gonesse : concertation dès cet automne

Conformément à la recommandation de la Commission nationale du débat public du 8 juin 2011, RFF et le STIF organiseront à partir de la fin du mois d'octobre une concertation publique sur le projet de nouvelle branche du RER D dit « Barreau de Gonesse ». Cette concertation large durera plusieurs semaines et donnera l'occasion aux élus, acteurs économiques et associatifs, ainsi qu'aux habitants l'occasion de s'informer et de donner leur avis sur ce projet ferroviaire structurant pour l'est du Val d'Oise.

Réseau Ferré de France

Acteur central du transport ferroviaire en France, Réseau Ferré de France donne accès à un réseau de près de 30 000 km, dense et évolutif, et s'adapte en permanence aux nouveaux besoins de mobilité des voyageurs et des marchandises. À l'horizon 2016, Réseau Ferré de France aura augmenté de plus de 40 % le réseau français à grande vitesse.

Ses missions sont multiples. Outre la gestion quotidienne du réseau, dont elle est propriétaire (trafic, maintenance, répartition des circulations ferroviaires entre les entreprises qui l'empruntent...), l'entreprise déploie d'importants moyens pour le moderniser et en développer la performance. Par ailleurs, RFF est le deuxième propriétaire foncier de France. Dans ce cadre, l'établissement public s'est engagé dans une logique de gestion dynamique de son patrimoine.